



Lyon, 03 juin 2005

Communiqué de Presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

***CTC, le leader français du marquage CE
des Équipements de Protection Individuelle,
délivre sa 10.000^{ème} attestation à Delta Plus Group !***

CTC, leader français du marquage CE des équipements de protection individuelle (EPI), a officiellement remis le jeudi 2 juin sa 10.000^{ème} Attestation d'Examen CE de Type (AET) à la société Delta Plus Group. Cet événement se déroulait en parallèle à la tenue de l'Assemblée Générale du SYNAMAP, le Syndicat National des Matériels et Articles de Protection qui était accueilli au siège social du groupe CTC, basé à Lyon.

Le tirage au sort, qui a eu lieu devant plus d'une soixantaine d'industriels et professionnels de la sécurité adhérents du SYNAMAP a laissé place au hasard, une fois n'est pas coutume pour ces produits symboles de protection et d'innovation. Delta Plus Group (Apt - 84) a reçu ce titre honorifique par l'équipe en charge du Marquage CE à CTC. Quatre autres fabricants d'équipements de protection individuelle étaient « nommés » : Bacou-Dalloz, Jallatte, Mapa Professionnel et Lemaître Sécurité. Leurs dossiers étaient dans la même file d'attente et donc susceptibles d'obtenir la 10.000^{ème} attestation « symbolique » de CTC.

« Nous sommes honoré par cette distinction, car elle met en avant la volonté de notre entreprise de ne distribuer que des produits certifiés » a expliqué Jean-Paul COUDERT, Directeur Général de Delta Plus Group. « Cette reconnaissance par un organisme de référence mondiale comme CTC est importante. Elle nous confirme comme un acteur reconnu dans le domaine des EPI ».

S'exprimant sur le partenariat étroit existant entre CTC et le syndicat professionnel depuis plus de 13 ans, Raymond SIEFFERT, Président du SYNAMAP a souligné que *« les EPI sont des produits socialement stratégiques, dans la mesure où ils doivent s'intégrer à l'organisation globale de la protection du travailleur dans l'entreprise. Ils ne sont pas à considérer comme le « dernier rempart », après la mise au point d'une protection collective, mais comme éléments d'un système comprenant la prescription et la formation à leur utilisation ».*

Concernant l'événement, il a tenu à souligner *« son importance, notamment dans le cadre des relations qu'entretient CTC avec le SYNAMAP et les industries des équipements de protection. CTC et le SYNAMAP sont des partenaires de la première heure dans la certification des EPI, depuis la mise en application de la Directive européenne 89/686 en 1992. Le SYNAMAP a toujours trouvé en CTC un interlocuteur fiable ayant une expertise dépassant la seule délivrance d'AET ».*

« Pionnier du marquage CE dès 1992, CTC a amassé une grande expérience dans l'évaluation des équipements de protection individuelle », a précisé Jean-Claude CANNOT, Directeur de CTC Environnement, auquel sont rattachées les activités Normalisation et Marquage CE du groupe CTC. « Nos compétences sectorielles spécifiques nous procurent un regard professionnel au delà des normes dans le respect des exigences essentielles de la Directive. Notre forte implication dans les travaux normatifs et ceux des coordinations européennes garantit une actualisation permanente des règles qui s'imposent au marché. De plus, notre grande réactivité avec nos différentes implantations internationales, nous permet de satisfaire pleinement nos clients, comme nous le confirment des enquêtes périodiques. Ainsi, on notera que la certification ISO 9001-2000 de l'AFAQ pour notre activité de marquage CE, est unique en Europe. »

Si CTC travaille notamment avec le SYNAMAP sur des thèmes comme la formation professionnelle ou la normalisation, la visite des différentes plateformes de CTC par les participants a permis de présenter l'étendue des activités du leader international du contrôle qualité, du conseil et de la formation en chaussure et maroquinerie. Ainsi, outre les laboratoires d'essais physiques, de chimie et de biomécanique employés pour le marquage CE, ils ont également pu découvrir les nouveaux espaces dédiés à la recherche, l'enseignement et la création dans les métiers du cuir, de la chaussure et de la maroquinerie.

CTC Groupe

Contact Presse

Christophe Broquet

Tél. : + 33 (0)4 72 76 10 10

Fax : + 33 (0)4 72 76 10 00

cbroquet@ctc.fr

www.ctcgroupe.com

À propos du marquage CE par CTC

Seul organisme notifié européen certifié ISO 9001 version 2000 et ISO 17025, **CTC** est habilité par le Ministère de l'Emploi et le Ministère de l'Agriculture (arrêtés du 11 août 1992 et du 24 décembre 1996) et notifié à la Commission de Bruxelles (0075), ce qui lui permet :

- de délivrer des attestations d'examen CE de type pour les protecteurs du pied, de la jambe, de la main et du bras pour tous types de risques ;
- de procéder aux contrôles des EPI de type III (risques mortels).

À ce titre, **CTC** peut intervenir sur :

- l'aide à la constitution de la documentation technique (dossier de fabrication et notice d'utilisation) ;
- la réalisation des essais suivant les normes européennes harmonisées ou référentiels adaptés ;
- l'assistance lors de la mise en conformité des EPI ;
- la délivrance de l'attestation d'examen CE de type.

Présent sur le marché depuis le 1^{er} janvier 1993, date de mise en application de la Directive 89/686, avec ses laboratoires accrédités par le COFRAC, **CTC** est l'organisme notifié leader sur le marché français des examens CE de type sur les équipements de protection individuelle, avec désormais 10.000 références commerciales gérées pour les chaussures, les bottes à usage professionnel et pour les gants, qui représentent plus du tiers du marché.

À noter que ses experts participent activement à « *Eurogip* », la coordination européenne des organismes notifiés et à la coordination "horizontale" pour l'ensemble des EPI. **CTC** anime la coordination du groupe vertical VG10 pour la chaussure et participe au groupe VG5 pour le gant.

À propos de CTC Groupe...

Fort d'une expérience de plus de 100 ans, le groupe **CTC** implanté à Lyon (France), avec des agences à Cholet, Paris et Dijon et des filiales internationales basées aux USA, à Shanghai, à Hong Kong, à Canton, au Vietnam, en Espagne, au Portugal et en Tunisie, intervient dans les domaines suivants :

- conseil, formation et contrôle qualité dans la chaussure et la maroquinerie sous l'enseigne « **CTC** » ;
- contrôle qualité pour les autres produits de grande consommation avec sa filiale « **STR France** » ;
- conseil (CTC est Intervenant en Prévention des Risques Professionnels), formation en sécurité (CHSCT) et analyses environnementales au sein de son département spécialisé « **CTC Environnement** ».

Pour mener à bien ces actions, le groupe **CTC** s'appuie sur :

- l'expertise de ses 150 collaborateurs à travers le monde ;
- un fort programme de formation de son personnel ;
- des laboratoires d'essais physico-mécaniques ;
- des laboratoires d'analyses chimiques ;
- un campus européen basé à Lyon et dédié à la recherche, la formation et ouvert aux créateurs ;
- la participation aux travaux de normalisation européenne ;
- des ressources documentaires uniques appuyées par un dispositif d'intelligence économique ;
- son portail Internet www.ctc.fr, leader dans son domaine.